MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Haut-Rhin

Commune : THANN

Autres communes :

R500

Appellation : Collégiale Saint-Thiebault (ancienne)

Monument(s)

Appellation : Collégiale Saint-Thiebault (ancienne)

Protection : classement

Arrêté : classement le 01/10/1841

Étendue de la protection : Collégiale Saint-Thiebault (ancienne) : classement par arrêté du 1er octobre 1841 ; JO du 16 février 1930

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.